Compte-Rendu du Conseil Municipal
Séance du 2 SEPTEMBRE 2014
à 20h30

Présidence de Monsieur Cyril PELLEVAT, Maire.
Madame Christine ROSSAT a été nommée secrétaire de séance.
Présents : CIABATTINI Alain, BORNAND Gérald, CHABOD Frédéric, COURIOL Patricia, GOBET Marie-Claire, GROS Laurent, LABARTHE Jean, NOURRISSAT Johane, PELLEVAT Cyril, RENOULET Elodie, ROSSAT Christine, THABUIS Bruno, MAYORAZ Régine, DONCHE Marielle.
Absent excusé : VIAL Jean-Claude (pouvoir Alain CIABATTINI),
Date de convocation du Conseil Municipal : 27.08.2014.
Nombre de conseillers : 15 **Quorum** : 8 **Présents** : 14.

A l'ouverture de la séance, Monsieur Le Maire propose d'inclure à l'ordre du jour un point supplémentaire sur l'autorisation ou non de signer une convention d'animation avec un professeur de Tennis, Monsieur Giudicelli Olivier dans le cadre des TAP. A l'unanimité, les membres présents décident d'inclure ce point à l'ordre du jour.

Après approbation du compte-rendu de la séance précédente, le conseil municipal passe ensuite à l'examen de l'ordre du jour.

Compte-rendu des décisions du maire

Monsieur Le Maire fait un point sur les décisions prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs du Conseil Municipal et qui portent notamment sur la désignation de Maître Manuel DELAMARRE, Avocat au Conseil d'Etat pour le recours en Cassation introduit par Monsieur Forsans, et la décision de non renouvellement du Bail de Monsieur POBEL.

2014-07-01 Attribution des subventions 2014 aux associations

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, f**ixe** ainsi qu'il suit les subventions pour l'année 2014, suite à la fourniture des comptes et/ou projets des associations :

	SUBVENTIONS déjà VERSEES EN 2014 (en euros)	SUBVENTIONS A VERSEES EN 2014 (en euros)
ARTHAZ SPORT	750	650 *pour le feu d'artifice du 14 juillet*
MFR les tourelles	0	1831,36

2014-09-02 Emploi pour faire face à un accroissement temporaire d'activité : création d'un poste d'adjoint technique

Considérant l'accroissement temporaire d'activité aux services techniques pour l'année scolaire 2014-2015, le Conseil Municipal a décidé de créer un poste d'adjoint technique afin que le Maire procède au recrutement d'un d'agent technique polyvalent à temps non complet pour une durée d'un an maximum et au grade d'adjoint technique 2ème classe.

2014-09-03 Emplois d'agents d'animation pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pendant les temps d'activité périscolaire (TAP)

Dans le cadre de la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires, le Conseil Municipal a décidé de créer plusieurs emplois temporaires d'adjoint d'animation 2ème classe à temps non complet du 2 septembre 2014 au 1 septembre 2015 afin que le Maire procède au recrutement de plusieurs agents d'animation le vendredi après-midi pour l'année 2014-2015, dans la limite d'un animateur pour 18 pour les enfants de plus de 6 ans, et d'un animateur pour 14 pour les enfants de moins de 6 ans.

2014-09-04 <u>Animation des temps périscolaires - Convention d'objectifs 2014 pour la mise en place d'une animation tennis</u>

Dans le cadre de l'organisation des temps d'activité périscolaire (TAP), le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à signer une convention d'objectif avec Monsieur Olivier GIUDICELLI, Enseignant professionnel de Tennis pour un montant de 300 euros.

<u>Informations diverses :</u>

- **Avancement du projet de réhabilitation du bâtiment Jules Ferry** : Monsieur Alain CIABATTINI informe les élus qu'un appel d'offre sera lancé pour la réalisation des travaux courant septembre.
- **Avancement des travaux du stade municipal :** Monsieur CIABATTINI informe que le terrain synthétique est bien terminé.
- **demande de cession d'un terrain de 976 m² en zone N** : Monsieur GROS informe le Conseil de la volonté d'un propriétaire de vendre son terrain à la Commune.

<u>Rapport des commissions</u>

- **<u>Commission scolaire</u>** : Madame Johane NOURRISSAT, et Madame Regine MAYORAZ informent les élus que les animateurs et les activités sont prêts pour vendredi prochain.
Les associations sportives de la Commune ont fait preuve d'enthousiasme et de disponibilité pour les temps d'activités périscolaires (TAP). En effet, dans le cadre de l'activité « tennis », l'Association TENNIS CLUB d'Arthaz, et le Comité Départemental de Tennis ont bien voulu prêter leurs matériels gratuitement à la Commune pour les enfants. De plus, Monsieur Jean-louis GUIMET prête gracieusement ses terrains pour exercer cette activité. Ensuite, monsieur Cyril PELLEVAT, fait part aux élus de l'engagement de l'association ARTHAZ SPORT d'animer des activités « foot » pendant les TAP en mettant à disposition des enfants deux entraineurs bénévoles au terrain multisport de la Commune.
- **<u>Commission urbanisme</u>** : Monsieur Laurent GROS fait un point sur les certificats d'urbanisme, déclarations de travaux et permis de construire en cours.
- **<u>Commission Associations</u>** : Madame Elodie RENOULET fait part au Conseil de la demande d'un particulier de donner des séances de danse « modern street » sur la Commune. Puis, Monsieur CIABATTINI, fait part au Conseil de la demande d'une professeure de « danse créative » de mettre en place des séances de danse pour les enfants, éventuellement dans le cadre des TAP. Enfin, Madame Elodie RENOULET rappelle aux élus que la journée du patrimoine aura lieu le weekend du 21 septembre à Arthaz.